

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**  
**Séance du 16 mai 2022**

Délibération n° 2022 – 16/05/2022 – 8

*Dossier d'expertise du projet*  
*Installation de simulateurs pour l'enseignement en odontologie*  
*UFR des Sciences de Santé*

- VU le code de l'éducation
- VU le contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 9 Membres représentés : 7 Total : 16	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 16</b>  <b>Pour : 16</b>  <b>Contre : 0</b>
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le dossier d'expertise du projet « Installation de simulateurs pour l'enseignement en odontologie » pour l'UFR des Sciences de Santé.**

**Opération inscrite au contrat de plan Etat-Région 2021-2027 Bourgogne – Franche-Comté. L'université sollicitera les subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté.**

Dijon, le 17 mai 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Résumé du dossier d'expertise*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

# CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

## Thème 1 – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – RECHERCHE — INNOVATION (ESRI)

### Sous-thématique 1 : un volet immobilier ambitieux

# INSTALLATION DE SIMULATEURS POUR L'ENSEIGNEMENT EN ODONTOLOGIE – UFR DES SCIENCES DE SANTE

## Résumé du dossier d'expertise

### **1 - Description générale des objectifs et du contenu du projet**

La Région Bourgogne-Franche-Comté est une de 3 régions de France métropolitaine ne comportant pas d'UFR d'odontologie.

Cette carence historique est particulièrement dommageable pour la santé dentaire car elle entraîne une démographie en praticiens odontologistes catastrophique dans la région. (densité de praticiens pour 100 000 habitants : Doubs : 56,9 ; Haute-Saône : 39,2 ; Jura : 53,7 ; Territoire de Belfort : 55,6 ; Côte d'Or : 54,8 ; Nièvre : 50,7 ; Saône et Loire : 49,0 ; Yonne : 37,1 ; moyenne nationale : 65,1)

Les étudiants bourguignons susceptibles de poursuivre des études en odontologie (30) sont sélectionnés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année commune des études de santé (PASS) mais doivent aller poursuivre leur cursus dans les facultés environnantes (Lyon, Clermont-Ferrand, Nancy et Strasbourg).

Le taux de retour et d'installation dans notre région est dramatiquement bas (10 %).

Ce projet présente une dimension et un intérêt régional essentiel si l'on veut maintenir une qualité d'accès aux soins optimale. Il intègre la réflexion engagée par l'ARS et les deux universités de Bourgogne et de Franche Comté.

La création d'une structure formatrice à Dijon contribuera à pallier ce déficit.

L'UFR des Sciences de Santé a la possibilité d'accueillir administrativement une circonscription d'odontologie. Les équipes d'enseignants chercheurs locaux pourraient prendre en charge les enseignements transversaux hors cœur de métier (anatomie, physiologie, chimie des matériaux).

L'acquisition et l'installation d'équipements lourds spécifiques nécessaires à l'enseignement d'odontologie (simulateurs, paillasse et productions) est indissociable du futur bâtiment Totem santé pédagogie recherche dont la construction est prévue achevée en 2026. Cette construction est inscrite au CPER 2021-2027.

Ces équipements techniques ont un caractère indissociable de l'immobilier car spécifiquement implantés et raccordés aux réseaux d'énergies, fluides et données du bâti depuis des productions spécifiques.

## **2 - Matérialisation du projet**

Les objectifs de cette opération sont d'installer les équipements immobiliers suivants :

- ❑ 33 simulateurs d'odontologie raccordés en électricité, informatique et air comprimé
- ❑ 30 paillasse pour la fabrication de prothèses raccordées en électricité, informatique et air comprimé
- ❑ 3 paillasse de 10 places pour la fabrication de plâtre
- ❑ Équipements techniques nécessaires au fonctionnement des simulateurs (gestion, air comprimé de qualité médicale)



## **3 - Financement**

Les financements sont inscrits dans le Thème 1 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE - INNOVATION (ESRI) et la Sous-thématique 1 : un volet immobilier ambitieux du Contrat de plan Etat - Région 2021-2027 sont de 1,5 M€ à raison de :

- ❑ 0,5 M€ par l'Etat (MESRI)
- ❑ 1 M€ par la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'université sollicitera les subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

## **4 - Maîtrise d'ouvrage et propriétaire**

Université de Bourgogne

## **5 - Calendrier de l'opération**

Les dates principales du calendrier prévisionnel du projet sont :

- désignation de l'installateur : 3<sup>ème</sup> trimestre 2022
- installation dans locaux provisoires : 4<sup>ème</sup> trimestre 2021
- déménagement dans Totem santé : année 2026